



Achat en commun avec voisin

Par **SYLVIE**, le **01/02/2011** à **21:55**

Bonjour,

Nous avons acheté avec mon premier voisin et ceci dans l'urgence lors de la tempête Klaus janvier 2009; un groupe électrogène. Nous avons réglé 50% de la facture.

Mon voisin qui depuis quelques mois ne nous parle plus, s'est approprié ce matériel et nous n'en avons aucune jouissance. Je lui ai fait un courrier lui demandant de me restituer le montant versé compte tenu des relations peu cordiales que nous avons.

Je lui ai communiqué les montants dates et numéros de chèques qu'il avait encaissé pour cet achat, il n'a donné aucune suite.

Comment puis je légalement récupérer le montant versé ou le dit matériel en lui remboursant le montant qu'il a lui même versé.

Merci de vos conseils

Par **mimi493**, le **01/02/2011** à **22:53**

A quel nom est la facture ?

Par **SYLVIE**, le **02/02/2011** à **18:42**

la facture est à son nom.....